

## *Une expérience d'expertise citoyenne en Tunisie - l'étude de la pollution de la baie de Monastir –*

**Par Diane Robert**

**Volontaire Echanges & Partenariats 2015 en Tunisie**

**AITEC (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs)  
et FTDES (Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux)**

« *L'expertise est une arme essentielle, en ce qu'elle permet d'affronter et de réfuter les arguments d'autorité que les adversaires - souvent placés du "bon côté des rapports de force" - opposent aux revendications des mouvements sociaux. »*

**Lilian Mathieu, *Les enjeux de la science et de l'expertise dans les mouvements sociaux***

Depuis quatre ans, la Tunisie a connu des bouleversements dans son agencement politique. Suite aux soulèvements populaires de 2011, le pays a adopté un système politique basé sur un modèle de démocratie représentative, après les décennies de dictature qui ont suivi les dominations française et ottomane. Ce nouvel ordre politique n'est pas sans incidence sur les relations entre le pouvoir, l'expertise et les citoyens. La sphère politique se voit contrainte de dialoguer avec la société civile. Une société civile en plein développement depuis 2011 et qui continue de chercher sa place.

### **I- Participation citoyenne et expertise**

La participation citoyenne dans les politiques et les processus de décision peut être comprise de diverses façons. Bien souvent, c'est uniquement pour leur « savoir d'usage », leur bon sens, qu'on convoque les citoyens<sup>1</sup> : les citoyens ordinaires sont alors considérés comme des « profanes », à la différence des experts, et ils apportent une contribution à la mesure de leur expérience quotidienne ; celle-ci apporte un autre éclairage que celle des spécialistes, mais elle est supposée limitée, car on considère que le citoyen ordinaire n'est pas en mesure de s'élever au-dessus de ses préoccupations quotidiennes et localisées.

Mais cette conception de la participation est réductrice. En effet, alors que l'accès à l'éducation et aux études supérieures se généralise, on retrouve de

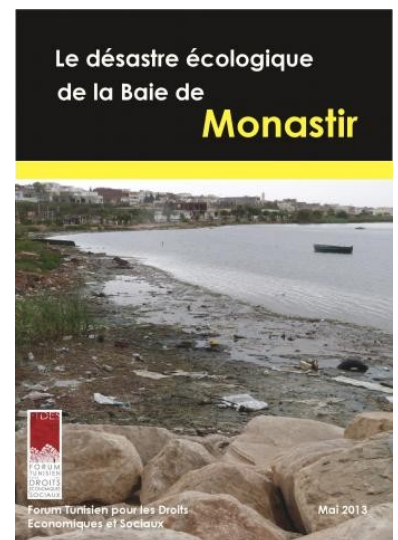
<sup>1</sup> Yves Sintomer, *Du savoir d'usage au métier de citoyen*, Raisons politiques 2008/3 (n° 31), pp. 115-133

plus en plus, dans la société civile, un « savoir professionnel diffus »<sup>2</sup> : ainsi les compétences techniques ne sont plus l'apanage des instances officielles. Les militants cherchent alors à faire entendre leur expertise<sup>3</sup>. Ils sont en mesure d'évaluer les politiques institutionnelles de manière critique et contradictoire. « Cette démarche s'oppose à l'évaluation de contrôle et à l'évaluation de pouvoir qui cherche surtout à renforcer le point de vue des responsables qui s'arroge la légitimité d'une évaluation qui serait scientifique ».<sup>4</sup> Aussi les militants peuvent avoir recours à la contre-expertise, pour contrebalancer la proximité des experts officiels avec les intérêts de l'État ou des marchés et faire valoir l'accès aux droits pour les citoyens.

L'expérience de l'étude de la pollution de la baie de Monastir menée par la section de Monastir-Ksibet el Mediouni du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) se situe dans cette démarche. Le rapport de cette étude a été publié en mai 2013, environ un an après la création de la section en juin 2012 ; néanmoins Mounir Hassine, le président de la section, géographe de formation, avait commencé le travail dès 2009. Cette expérience d'expertise citoyenne a servi à interpeller les pouvoirs publics, à nourrir les mobilisations et les négociations et constitue un exemple édifiant du rôle que peuvent avoir les associations et mouvements dans le débat public sur des choix de société qui ont de forts impacts sur les citoyens.

## **II- L'étude du FTDES sur la pollution de la baie de Monastir et le projet Alkahina**

Le rapport qui synthétise l'étude<sup>5</sup> ainsi que celui qui décrit le projet Alkahina<sup>6</sup> ont été rédigés en français et en arabe, dans un style accessible : « L'idée était notamment de faire un état des lieux de la situation et de vulgariser au maximum, ce qui habituellement relève du domaine de l'expertise, pour montrer l'impact économique et social de la pollution. »<sup>7</sup>



<sup>2</sup> Yves Sintomer, *Du savoir d'usage au métier de citoyen*, Raisons politiques 2008/3 (n° 31), pp. 115-133

<sup>3</sup> Thomas Fromentin, *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2008

<sup>4</sup> Gustave Massiah *L'expertise citoyenne, une démarche démocratique*, Observatoire du stress à France-Télécom

## a- La pollution de la baie de Monastir<sup>8</sup>

Historiquement, la baie de Monastir avait toujours été connue pour son activité de pêche puisqu'elle était riche en ressources piscicoles : sa configuration en faisait une couveuse de poissons. A partir des années 1970-1980, la région a commencé à développer l'activité de confection et on y compte aujourd'hui 500 entreprises du secteur du textile, dont environ 35 entreprises spécialisées dans le traitement chimique des tissus (surtout les jeans), éparpillées dans la région. Ces entreprises se débarrassent des eaux usées de traitement soit de façon anarchique dans les oueds (rivières), soit dans les canalisations d'eaux usées (issues des ménages) de l'Office National de l'Assainissement (ONAS), surtout la nuit ou le week-end lorsque les bureaux de l'administration de l'ONAS sont fermés et qu'il n'y a pas de contrôle. Or, ces eaux issues du traitement chimique causent des dommages aux installations de l'ONAS : elles tuent les bactéries qui servent au traitement des eaux de ménage.

En fait, la loi oblige ces entreprises à un prétraitement de leurs eaux, très coûteux. Mais la conjoncture économique défavorable - l'industrie textile doit baisser ses prix chaque année et subit une concurrence mondiale féroce - amène les entreprises de traitement des tissus à préférer payer des amendes ou des pots de vin à l'ONAS.

L'Office National de l'Assainissement (ONAS) a trois STations d'ÉPuration des eaux usées (STEP) dont les eaux s'écoulent jusque dans la baie de Monastir après décantation et traitement par bactéries : les stations de Frina et Sayada, qui se trouvent au bord de la baie, et la station de Jemmel, dont les eaux sont versées dans les sebkhas (cuvettes d'eaux salées), puis se retrouvent dans la baie. Ces STEPs ne sont pas aux normes. En outre, la STEP de Sayada est largement saturée et déverse des eaux qui n'ont pas pu être traitées, deux fois plus qu'elle ne l'admet, ce qui a pu être prouvé par des observations sur le terrain et la confrontation des déclarations de l'ONAS et de la SONEDE (Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux) de la part des militants.

---

<sup>5</sup> Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES), *Le désastre écologique de la Baie de Monastir*, publié en mai 2013

<sup>6</sup> Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES), *Document à propos du projet « Alkahina »*, publié en 2014

<sup>7</sup> Mégane Ghorbani, dans la section de Monastir-Ksibet el Mediouni du FTDES en 2013, par correspondance e-mail, 20/05/2015

<sup>8</sup> Les 3 paragraphes suivants sont basés sur entretien avec Mounir Hassine le 12/05/2015 et sur le rapport de l'étude *Le désastre écologique de la Baie de Monastir*, publié en mai 2013

Les conséquences du déversement des eaux usées dans la baie de Monastir sont dramatiques. La baie a perdu sa richesse et sa biodiversité : de nombreuses espèces de poissons ont disparu et les effectifs ont diminué, ce qui a porté un coup très dur aux petits pêcheurs, dont la plupart ont dû abandonner leur activité. A certains moments, surtout l'été, on a pu observer des hécatombes de poissons échoués sur les plages, des changements de couleur de l'eau de mer, devenue rouge à certains endroits, et des dégagements importants de sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S) dûs à un phénomène d'eutrophisation. En fait, l'odeur due aux dégagements ne disparaît jamais. Ce phénomène est dû aux déversements d'eaux usées mais aussi aux nombreuses constructions de digues des ports de la baie qui ont empêché les courants marins de circuler le long du littoral.

La santé des habitants et des pêcheurs est affectée. Nombreuses sont les personnes atteints de cancers et de maladies de peau. Mais les médecins refusent de délivrer des certificats établissant un lien de cause à effet entre la pollution de la baie et ces maladies. On sait que la région est une « zone rouge pour les cancers » mais aucune étude rigoureuse n'a été réalisée malgré les demandes.

En outre, la pollution de la baie occasionne des dommages au patrimoine culturel : le port de Leptis Minor datant de la période punique, où Hannibal a débarqué en 203 avant JC pour livrer sa dernière bataille est attaqué par les boues de matière organique.

### ***b- La riposte citoyenne***

En été 2006, suite à un dégagement massif de sulfure d'hydrogène, alors que la mer était devenue rouge, que durant quatre jours et quatre nuits il était impossible d'aérer les maisons tellement l'odeur était suffocante, les militants locaux ont poussé à un mouvement social. A l'époque, les autorités y ont répondu par le déni, arguant que la pollution était due uniquement à la configuration naturelle de la baie, et les promesses non tenues de mieux étudier la situation et d'allouer un budget.

Depuis, le mouvement de résistance n'a pas cessé, même s'il y a eu des hauts et des bas. La « révolution » a marqué un tournant en permettant la concertation entre les autorités et la société civile. Avant la « révolution », les activités principales étaient de sensibiliser les pêcheurs et les citoyens à la pollution de la baie, d'essayer de décrocher des articles dans la presse d'opposition et des journaux internationaux, d'organiser des manifestations, des sit-in, des protestations. Mounir Hassine a également pris l'initiative de réaliser des études comparatives pour pouvoir contredire les allégations des autorités, en faisant travailler ses élèves de lycée à un projet de recherche de long terme sur la qualité de l'eau.

Après 2011, les sit-in, les protestations et les manifestations ont pris plus d'ampleur et se sont étendues à

d'autres villes de la région. En septembre 2013, la route de Ksibet el Mediouni a été bloquée, et les militants ont organisé une grève générale. Cela a pu donner lieu à des négociations avec les autorités, qui ont reconnu la responsabilité du désastre. Un conseil ministériel consacré spécifiquement à la baie de Monastir a notamment eu lieu le 28 octobre 2013. Les négociations ont pu s'appuyer sur la publication sur *Le désastre écologique de la baie de Monastir*. Le conseil ministériel a décidé d'allouer un budget conséquent et de grands travaux pour délocaliser la STEP de Sayada vers le pôle technologique de l'Ouest de Monastir (afin de pouvoir utiliser les eaux traitées dans les circuits des usines et l'agriculture plutôt que de les verser dans la mer), et moderniser celle de Frina. Une autre décision a été celle de créer un conseil de surveillance. Or il ne s'agissait que d'un remède provisoire.

### ***c- Le projet Alkahina - un exemple de contre-expertise***

Constatant le manque de stratégie pour résoudre durablement le problème de pollution de la baie de Monastir de la part des autorités, la section du FTDES de Monastir-Ksibet el Mediouni a élaboré un projet alternatif, « pour venir à bout de la pollution marine du golfe de Monastir et au niveau national ».

Ce projet se situe au croisement de différentes problématiques : le développement, le déboisement, la pollution, le stress hydrique... Partant du principe que dans les circonstances actuelles, la Tunisie a besoin de toutes ses ressources en eau, qu'elles soient conventionnelles ou non conventionnelles comme les eaux des ménages traitées, le projet développe plusieurs axes sur une échéance de 30 ans :

- Avec l'aide de l'État, regroupement des 35 usines de traitement chimique des tissus au même endroit pour diminuer les coûts de canalisation et traitement des eaux industrielles, qui pourront ensuite être réutilisées dans l'industrie, par exemple dans les circuits de refroidissement de la centrale thermique
- Transformation progressive des STEPs en stations de pompage
- Création d'un réseau de canalisations d'eaux des ménages traitées, d'abord à l'échelle de la région, qui puisse servir à irriguer les cultures, alimenter en eau les industries, recharger les nappes phréatiques
- Étendre ce réseau de canalisations à toute la Tunisie et amener ces eaux jusqu'au début du Sahara pour essayer de reconstituer une forêt ancienne datant de 10000 ans, la déclarer zone naturelle et y

développer un projet touristique qui puisse aussi permettre de réduire les disparités régionales entre les côtes et le Sud.

Selon Mounir Hassine, suite à des concertations avec des ingénieurs, le projet semble faisable, et le ministère de l'environnement dit apprécier l'idée. Le gouvernement semble même avoir adopté le projet Alkahina. Mais il faut du temps pour que les promesses soient suivies des faits. Pendant un moment, le ministère refusait de réaliser une étude de faisabilité. Mounir Hassine suggère que cela était dû à la corruption dans les travaux publics et au fait que le gouvernement a un certain intérêt à garder la situation telle quelle : les investisseurs sont prêts à couvrir les rénovations des installations devenues obsolètes à chaque fois que le problème se pose.

Cet été, la section de Monastir-Ksibet el Mediouni du FTDES a réalisé un documentaire vidéo, avec le soutien d'une équipe d'Alternatives Québec<sup>9</sup>. Cela pourra contribuer à la sensibilisation des citoyens et des médias au problème de la pollution de la baie de Monastir, et au maintien d'une certaine pression sur le gouvernement, de sorte que les travaux puissent commencer.

### **III- Expertise citoyenne - Les défis de la société civile tunisienne**

La société civile tunisienne est amenée à jouer un rôle important dans les affaires publiques, pour lequel la notion d'expertise citoyenne est centrale. Défis, questions se posent.

#### **a- Améliorer les compétences**

Selon Mounir Hassine, la société civile tunisienne doit développer ses compétences. Dans le contexte actuel, il y a une rupture entre la société civile et l'État. Pour la briser et peser dans les négociations, la société civile doit être plus crédible et améliorer sa manière de travailler : elle devrait être capable, par exemple, de réaliser des études approfondies et de proposer des alternatives.

Tous les citoyens ne sont pas écoutés de la même manière : leur légitimité à s'exprimer sur les affaires publiques est perçue différemment en fonction de leur niveau et domaine académiques. Avant d'écouter les propos d'un citoyen sur une question politique, il n'est pas rare qu'on lui demande quelle est sa « spécialité » ou qu'il sente devoir l'indiquer lui-même. Le crédit accordé à ses paroles dépend alors du niveau du diplôme et de la discipline –les disciplines scientifiques et techniques (telles que l'ingénierie) semblent être les plus reconnues.

---

<sup>9</sup> Vidéo en tunisien, accessible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=ai20Q7GdeKY&feature=youtu.be>

Dans ces conditions, il semble que les acteurs de la société civile qui disposent d'un titre académique ont un rôle à jouer pour défendre les revendications qu'ils portent en se basant sur leur expertise. Mais ce statut privilégié accordé aux diplômés pourrait être contesté, à la fois parce que les arguments d'autorité liés aux avis d'experts ne sont pas remis en question et parce que cela amplifie les inégalités sociales : la société civile reproduit les inégalités inhérentes à la société en général. Ceux qui n'ont pas accès aux droits fondamentaux se voient en outre marginalisés dans la société civile car leur discours y est rendu invisible ou peu crédible, dans la mesure où leur niveau d'études ou leur activité professionnelle sont mal considérés.

### ***b- Une expertise citoyenne pour palier à un désengagement de l'État ?***

Il est fort probable que l'État tunisien fasse de plus en plus appel à la société civile. Étant donné la conjoncture économique difficile, l'État a de plus en plus de mal à prendre en charge ses tâches, qu'il est alors incité à déléguer à la fois au secteur privé (en multipliant les Partenariats Public-Privé par exemple, ce qui n'est pas sans poser des difficultés) et à des associations de la société civile reconnues capables de les assumer. Cela pose au sein des associations la question de la professionnalisation, mais le risque est d'instaurer une division entre ces associations devenues très professionnelles qui travaillent en étroite collaboration avec les autorités et le reste de la population. Dit plus simplement, le risque est de perdre la facette « citoyenne » de l'expertise.

### ***c- L'expertise citoyenne comme appui aux mouvements sociaux***

L'expérience de constitution d'une expertise citoyenne sur la pollution de la baie de Monastir prend place dans une dynamique de mouvement social et de revendication, en complément d'actions de mobilisation et de pression médiatique.

Sur le rôle positif du rapport avec les autorités dans la négociation à propos de la pollution de la Baie de Monastir, Mounir Hassine et Mégane Ghorbani estiment que la sortie du rapport et son relai dans les médias ont fait prendre conscience à la population et aux autorités de la gravité de la situation, ce qui a pesé dans les négociations. Mais ce sont surtout les mobilisations populaires, comme les blocages des routes et la grève générale qui ont été décisives. Dans cette expérience, l'expertise citoyenne a été réalisée au service des mouvements sociaux.

Il est important de souligner que la constitution d'une expertise citoyenne sur un sujet nécessite des ressources importantes en personnes, en temps, et éventuellement en matériel. En outre, l'accès à l'information est encore

très délicat en Tunisie, ce qui rend la tâche plus difficile. Nécessairement, la question du financement se pose. Si l'étude *Le désastre écologique de la Baie de Monastir* a pu être publiée grâce aux financements des bailleurs de fonds du FTDES, ces fonds ne sont ni inépuisables ni éternels, et leurs critères d'attribution pourraient influencer les sujets et la manière de réaliser l'expertise.

## **Conclusion**

Même si le problème de la pollution de la baie de Monastir reste d'actualité, les autorités tunisiennes n'auraient probablement pas reconnu le problème et ne se seraient pas engagées à le résoudre sans le travail d'expertise citoyenne de la section du FTDES de Ksibet el Mediouni ou sans la mobilisation citoyenne et le traitement médiatique.

L'expertise citoyenne doit jouer un rôle essentiel pour expliciter les problèmes et proposer des solutions, ce qui sert de base à la sensibilisation, la médiatisation et la discussion avec les autorités. Ce sont des compétences que la société civile est amenée à développer, à travers l'instauration d'un dialogue multipartite entre les mouvements et les associations plus « organisées » et ayant plus de moyens. Le FTDES cherche donc à y travailler, notamment en ce qui concerne l'environnement. Cette ambition ressort des réflexions de plusieurs sections régionales du FTDES.

Le travail en réseau avec d'autres associations est une autre ambition, afin de mutualiser les compétences associatives. Cependant, la question des financements reste problématique : ceux-ci sont surtout concentrés à Tunis et dans les grandes villes. Les associations des régions de l'intérieur et des zones rurales sont peu nombreuses ; elles manquent de moyens et de compétences. Il faudrait une vraie volonté politique à la fois de la part des autorités publiques et de la société civile pour réduire ces disparités.